

## CONSEIL D'ADMINISTRATION

Séance tenue le : 21 septembre 2016

Point de décision



Point d'information



### SUJET :

APPROBATION DU RAPPORT RR-444

**PERSONNE RESPONSABLE :** Alain Bouchard, directeur  
**DIRECTION RESPONSABLE :** Direction des ressources financières  
**SECTEUR D'ACTIVITÉ :** Budget & Performance  
**DURÉE :** N/A

### SOMMAIRE :

Selon la circulaire 2016-022 « Suivi de l'équilibre budgétaire des établissements publics du réseau de la santé et des services sociaux – Exécution du budget », notre établissement doit soumettre sa prévision des résultats financiers pour l'exercice financier 2016-2017. À cette fin, un rapport RR-444 doit être produit, approuvé par le conseil d'administration et transmis au MSSS pour le 14 novembre 2016.

La direction des ressources financières projette que le CIUSSS du Nord-de-l'Île-de-Montréal terminera l'exercice financier 2016-2017 en équilibre budgétaire.

Considérant que le prochain conseil d'administration aura lieu le 23 novembre prochain, la direction des ressources financières désire une approbation préalable du rapport RR-444 en date du présent conseil et s'engage à convoquer un conseil d'administration spécial advenant un changement dans la projection financière de l'établissement.

### OBJECTIF POURSUIVI :

Obtenir l'approbation des membres du conseil d'administration.

### IMPACT FINANCIER :

Aucun impact.

## PROJET DE RÉSOLUTION :

**ATTENDU QUE** le CIUSSS du Nord-de-l'Île-de-Montréal prévoit toujours terminer l'exercice 2016-2017 en équilibre budgétaire;

**ATTENDU QUE** le prochain comité de vérification se tiendra le 10 novembre 2016;

**ATTENDU QUE** tout changement dans la situation financière du CIUSSS du Nord-de-l'Île-de-Montréal d'ici le 14 novembre 2016 fera l'objet d'un conseil d'administration spécial;

**Sur proposition dûment faite et appuyée, il est unanimement résolu**, tel que recommandé par le comité de vérification, d'autoriser le président-directeur général, Dr Pierre Gfeller, à approuver par anticipation et transmettre le rapport RR-444 pour la période financière se terminant le 15 octobre prochain, tel que demandé par le MSSS.